

Sommaire

Éditop1
Journée bio de Sabres : affluence record ..p1

Le rôle des couverts végétauxp2-3

Complément de formation bio
des agents de la Chambre d'agriculturep4

EDITORIAL



Mireille LAVIE-JUSTE
Présidente commission bio
Chambre d'agriculture
des Landes

La Chambre d'agriculture vous aide à réussir votre conversion vers l'agriculture biologique

La journée portes ouvertes du 8 novembre dernier sur l'exploitation agricole bio du Lycée de Sabres a connu une affluence importante mettant en évidence l'intérêt porté au mode de production bio tant pour les agriculteurs, techniciens, exposants de matériels que pour les élèves de l'enseignement agricole.

Au cours des débats et discussions avec les nombreux producteurs présents, souvent en réflexion de passage en bio, les questions de la sécurité économique et du surcroît de travail ont pris la tête des préoccupations du jour, même si les forums, fort intéressants et très suivis, portaient sur la production de protéines végétales et l'intérêt des couverts hivernaux.

J'ai donc rencontré des candidats à la bio en pleine recherche d'information, certains connus du monde agricole et d'autres nouvellement installés friands de ce type de manifestation apportant des réponses multiples, mais tous demandeurs d'un conseil spécialisé adapté à leur cas personnel, **je leur ai suggéré de s'adresser à la Chambre d'agriculture.**

Qu'elle soit totale ou partielle, votre installation ou conversion bio réclame une étude minutieuse technique et économique pour sécuriser l'avenir de votre exploitation. Un bilan de départ comprenant un état des lieux de l'outil de travail : terres, bâtiments, matériels adaptés ou non aux techniques nouvelles et une analyse financière complétée d'une simulation économique pour les 5 années suivantes sont nécessaires. Un rendez-vous à la Chambre d'agriculture pour une étude de ce type vous aidera à y voir plus clair. Nos conseillers sont à votre disposition pour un appui et une analyse grâce au diagnostic pré-conversion qui évalue la viabilité et la faisabilité de votre projet. Nous vous proposons également un conseil post conversion pour vous accompagner dans votre transition vers l'AB.

Bonnes fêtes à tous et une superbe année 2018.

Journée bio de SABRES : affluence record

Mireille Lavie Juste accueille les participants



Aline Crougneau présente les études de la Chambre d'agriculture des Landes concernant les cultures de couverts



Les nouveautés techniques, ici une bineuse guidée par caméra couleur attire le public.

Rôle des couverts végétaux

Consulter le *Guide des couverts et cultures dérobées hivernales en élevage bovin* sur www.landes.chambagri.fr

Lors du débat de Sabres le 8 novembre : Quelle stratégie pour le maintien de la fertilité des sols, **Aline Crouigneau, ingénieure chargée de mission environnement à la Chambre d'agriculture des Landes présentait le rôle des couverts**, la réglementation différente selon la zone vulnérable ou non, la certification maïs et les surfaces à intérêt écologique (voir guide).

La pratique des couverts étant courante en agriculture biologique, elle abordait la question : **comment valoriser au mieux cette pratique «De la contrainte réglementaire à la nécessité agronomique»** en présentant leurs intérêts.

La restitution des éléments minéraux captés en cours d'hiver sont connus sous le nom d'engrais verts et peuvent selon les mélanges apporter de grandes quantités d'azote, c'est surtout le cas des légumineuses type féverole, vesce ou trèfle incarnat.



Couvert de féverole triticales sur les pentes du bassin de l'Adour



Terricule de ver de terre dans un couvert



Couvert de trèfle incarnat

Couvert de féverole semée en ligne



Le ver de terre agent de fertilité des sols

L'activation de la vie biologique du sol est particulièrement importante lors de cette période froide et généralement pluvieuse, le meilleur exemple étant d'offrir un couvert favorisant la survie des vers de terre si utiles à l'aération des sols compacts et à leur fertilisation naturelle par transformation rapide des matières organiques laissées par la culture précédente.

Entrent également dans la liste des bénéficiaires utiles à la revitalisation des terres, les bactéries et les champignons spécialistes de la transformation de l'humus.

La protection contre l'érosion.

Les sols nus et battus par les pluies hivernales se dégradent très vite alors que le couvert lui procure protection contre la lixiviation et fixation des particules fines par un choix judicieux des plantes à enracinement fasciculé (avoine ou autre céréale) ou pivotant et profond (crucifères type radis, moutardes).

L'amélioration de la structure du sol.

Action physique en empêchant le vent et la pluie de nuire à l'horizon superficiel et chimique par le maintien de la vie biologique fixée ou générée par les racines.

L'entretien de la biodiversité.

Cette masse végétale présente en hiver constitue une réserve de nourriture et un refuge pour la faune migrante ou indigène. Les insectes pollinisateurs y trouvent également gîte et couvert à une période où les fleurs sont normalement absentes.

**Mise en place d'une plate-forme expérimentale de semis direct sur un couvert de seigle fourrager et trèfle incarnat sur 6 ha.**

Le 29 septembre dernier, jour de la Saint Michel qui est une date repère pour les meilleures implantations de couverts hivernaux, a eu lieu le semis expérimental d'une céréale dérobée «engrais vert» destinée à couvrir le sol et à servir de paillage naturel après roulage au stade épiaison.

La SCEA les Barades à Sabres innove donc et tout en passant au bio, s'équipe d'un semoir direct et d'un rouleau Faca pour simplifier la culture du maïs et du soja (TCS).

La difficulté en bio étant le binage, cette étape de la culture sera normalement inutile, puisque les pailles couchées constitueront une couverture totale du sol inhibant la levée des adventices.

Les choix du matériel et du végétal restent primordiaux pour optimiser le résultat final, ils doivent tenir compte de la nature du sol et de la culture à implanter.

Le seigle fourrager a été choisi pour son exceptionnelle vigueur, sa croissance continue non affectée par le froid, sa précocité à monter à épiaison, sa grande hauteur de paille et son bon comportement dans les sables acides.

La moitié de la parcelle (3 ha) étant destinée au maïs, du trèfle incarnat également adapté aux sables est associé au seigle afin de fournir de l'azote et donner de la densité au couvert. Le maïs suivant étant conduit sous pivot, la concurrence en eau du trèfle incarnat (espèce annuelle) sera compensable en cas de besoin si le début de l'été s'avère trop sec.

Les trois hectares restants destinés au semis direct de soja ne sont pas enrichis de trèfle pour éviter les risques de contaminations cryptogamiques entre les deux légumineuses, une trop grande restitution d'azote serait également préjudiciable à la bonne croissance du soja.

La bonne levée et la belle allure régulière du couvert laisse présager un résultat intéressant.

Un suivi régulier de la parcelle et un compte rendu, étape par étape, de cette technique prometteuse vous sera restitué en 2018...

Complément de formation des agents de la Chambre d'agriculture des Landes

Le 21 octobre dernier, les agents techniques (conseillers d'entreprise et élevage, ingénieurs chargés de missions environnement...) de la Chambre d'agriculture des Landes ont suivi un complément de formation très instructif chez Gilles COUDROY, producteur bio, bien équipé en matériel adapté à ses pentes argileuses.

Les connaissances techniques de Gilles et la visite du parc matériel et des cultures ont constitué un temps fort de la journée.

La formation destinée à renforcer les savoirs bio de nos conseillers portait sur une mise à niveau des veilles réglementaires françaises et européennes en perpétuelles modifications et sur l'acquisition de points techniques et économiques propres à l'agriculture bio (matériel de désherbage, coûts de production, marges brutes comparées, durées de conversion...).

Ces connaissances renforcées serviront à donner rapidement les premières réponses aux agriculteurs demandeurs de conversions sur le terrain, multipliant ainsi l'appui technique dispensé par nos conseillers bio.



Visite des cultures
Ici couvert de beau colza bio sur une pente en Technique Culturelle Simplifiée...
et au fond coule l'Adour

Les AREA-PVE : les agriculteurs en conversion et certifiés en AB ultra-prioritaires: profitez-en !

Au cours de votre projet de conversion, la chambre d'agriculture vous accompagne techniquement mais aussi par le dispositif AREA-PVE (voir plaquette). Les investissements liés directement à la réduction des phytosanitaires font partie des priorités **et les agriculteurs en conversion ou certifié en AB sont ultra-prioritaires**. Pour les systèmes grandes cultures : les bineuses, herses étrilles, systèmes de guidages de précisions et autopilotage par capteur ou caméra, broyeurs, épareuses (liste non exhaustive) sont financés à hauteur de 40 % et une plus-value de 5 % pour les entreprises disposant d'un atelier en AB ou en conversion avec un plafond de 40 000 euros HT sur le matériel neuf.

Quel que soit votre système de production (grandes cultures, maraîchage viticulture, arboriculture, élevage), il est conseillé d'évaluer les investissements et de les financer lors de votre conversion en AB. Vous pouvez donc solliciter vos conseillers agriculture biologique pour vous guider dans vos choix d'investissements et vos conseillers d'entreprise pour monter vos dossiers d'investissements.



Herses étrilles, bineuses... aidées à 40% par l'AREA-PVE

Retrouvez ce journal bio sur le site
de la Chambre d'agriculture des Landes

www.landes.chambagri.fr

Réalisation Chambre d'agriculture des Landes
Cité Galliane – BP 279 – 40005 MONT DE MARSAN CEDEX
téléphone 05 58 85 45 45 accueil@landes.chambagri.fr
www.landes.chambagri.fr

avec le soutien financier
(l'Europe participant à la diffusion de l'information)
crédits photos : Chambre d'agriculture des Landes

